Cour
Pénale
Internationale

International
Criminal
Court

ICC-PIDS-WU-114/12_Fra

# La CPI semaine après semaine

## 6 février 2012 #114

## Situation en République centrafricaine

Le gouvernement de la République centrafricaine a renvoyé la situation devant la Cour en décembre 2004. Le Procureur a ouvert une enquête en mai 2007. Dans l'affaire *Le Procureur c. Jean-Pierre Bemba Gombo*, la seule actuellement en cours d'examen dans le cadre de cette situation, la Chambre préliminaire II a, le 15 juin 2009, confirmé deux charges de crimes contre l'humanité et trois charges de crimes de guerre, et a renvoyé l'accusé pour être jugé devant une Chambre de première instance. Le procès a débuté le 22 novembre 2010.

**Décisions adoptées entre le 30 janvier et le 3 février 2012**

### Affaire Bemba

**Public redacted decision on the "Prosecution request to hear Witness CAR-OTP-PPPP-0036's testimony via video-link"**
Rendue par la Chambre de première instance III, le 3 février 2012

## Situation au Kenya

Le 31 mars 2010, la Chambre préliminaire II a autorisé le Procureur à ouvrir une enquête *proprio motu* sur la situation au Kenya, Etat partie depuis 2005. Suite à la délivrance de citations à comparaître le 8 mars 2011, six citoyens kenyans ont comparu volontairement devant la Chambre préliminaire II les 7 et 8 avril 2011. L'audience de confirmation des charges dans l'affaire *Le Procureur c. William Samoei Ruto, Henry Kiprono Kosgey et Joshua Arap Sang* s'est tenue du 1er au 9 septembre 2011. L'audience de confirmation des charges dans l'affaire *Le Procureur c. Francis Kirimi Muthaura, Uhuru Muigai Kenyatta et Mohammed Hussein Ali* s'est tenue du 21 septembre au 5 octobre 2011. Le 23 janvier 2012, les juges ont refusé de confirmer les charges à l'encontre de MM. Kosgey et Ali. La Chambre préliminaire II a confirmé les charges à l'encontre de MM. Ruto, Sang, Muthaura et Kenyatta et a renvoyé ces derniers en procès devant les juges de première instance.

**Décisions adoptées entre le 30 janvier et le 3 février 2012**

### Affaire Ruto, Kosgey et Sang

**Decision on the Presiding Judge of the Appeals Chamber in the appeals of Mr William Samoei Ruto and Mr Joshua Arap Sang, under article 82 (1) (a) of the Statute, against the decision of Pre-Trial Chamber II entitled "Decision on the Confirmation of Charges Pursuant to Article 61(7)(a) and (b) of the Rome Statute"**
Rendue par la Chambre d'appel, le 31 janvier 2012

**Order on the filing of a response to requests for suspensive effect**
Rendue par la Chambre d'appel, le 2 février 2012

**Directions on the submission of observations pursuant to article 19 (3) of the Rome Statute and rule 59 (3) of the Rules of Procedure and Evidence**
Rendue par la Chambre d'appel, le 2 février 2012

### Affaire Muthaura, Kenyatta et Ali

**Decision on the Presiding Judge of the Appeals Chamber in the appeal of Mr Uhuru Muigai Kenyatta and Mr Francis Kirimi Muthaura, under article 82 (1) (a) of the Statute, against the decision of Pre-Trial Chamber II entitled "Decision on the Confirmation of Charges Pursuant to Article 61(7)(a) and (b) of the Rome Statute**
Rendue par la Chambre d'appel, le 31 janvier 2012

**Order on the filing of a response to request for suspensive effect**
Rendue par la Chambre d'appel, le 2 février 2012

**Directions on the submission of observations pursuant to article 19 (3) of the Rome Statute and rule 59 (3) of the Rules of Procedure and Evidence**
Rendue par la Chambre d'appel, le 2 février 2012

## Situation en République démocratique du Congo

Dans cette situation, les quatre affaires suivantes sont en cours d'examen par les chambres concernées : *Le Procureur c. Thomas Lubanga Dyilo*, *Le Procureur c. Bosco Ntaganda*, *Le Procureur c. Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui*, et *Le Procureur c. Callixte Mbarushimana*. Les accusés Thomas Lubanga Dyilo, Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui sont actuellement détenus par la Cour. Le suspect Bosco Ntaganda demeure en fuite. Dans l'affaire *Le Procureur c. Thomas Lubanga Dyilo*, le procès s'est ouvert le 26 janvier 2009. Le procès dans l'affaire *Le Procureur c. Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui* s'est ouvert le 24 novembre 2009. Le 16 décembre 2011, la Chambre préliminaire I a refusé de confirmer les charges à l'encontre de M. Mbarushimana. Il a été remis en liberté le 23 décembre 2011.

**Décisions adoptées entre le 30 janvier et le 3 février 2012**

### Affaire Katanga et Ngudjolo Chui

**Ordonnance portant instructions en vue de favoriser la publicité de la procédure**
Rendue par la Chambre de première instance II, le 31 janvier 2012

**Ordonnance relative au procès-verbal du transport judiciaire en République démocratique du Congo**
Rendue par la Chambre de première instance II, le 2 février 2012

## Situation en Libye

Le 26 février 2011, le Conseil de sécurité des Nations Unies a décidé, à l'unanimité de ses membres, de saisir le Procureur de la CPI de la situation dont la Jamahiriya arabe libyenne est le théâtre depuis le 15 février 2011. Le 3 mars 2011, le Procureur de la CPI a annoncé l'ouverture d'une enquête dans la situation en Libye. Cette situation est assignée par la Présidence de la Cour à la Chambre préliminaire I. Le 27 juin 2011, la Chambre préliminaire I a délivré trois mandats d'arrêt à l'encontre de Muammar Mohammed Abu Minyar Gaddafi, Saif Al-Islam Gaddafi et Abdullah Al-Senussi pour des crimes contre l'humanité (meurtre et persécution) qui auraient été commis en Libye du 15 jusqu'au 28 février 2011 au moins, à travers l'appareil d'Etat libyen et les forces de sécurité. Le 22 novembre 2011, la Chambre préliminaire I a ordonné la clôture de l'affaire à l'encontre de Muammar Gaddafi suite à la mort du suspect.

**Décisions adoptées entre le 30 janvier et le 3 février 2012**

### Affaire Gaddafi et Al-Senussi

**Decision on the Applications of Mishana Hosseinioun and Aisha Gaddafi to submit Amicus Curiae observations to the Chamber**
Rendue par la Chambre préliminaire I, le 2 février 2012

## Liens utiles

Les **procédures** se déroulant dans la salle d'audience peuvent être suivies sur le site internet de la CPI : **www.icc-cpi.int**
Vous pouvez également consulter le **calendrier des audiences**
Des **résumés audiovisuels** sont disponibles sur notre **chaîne YouTube** | Vous pouvez également suivre les activités de la Cour sur **Twitter**

# Evénements

## La Présidente de l'Assemblée s'est rendue en visite à Bruxelles

Au cours de sa visite à Bruxelles, du 1er au 3 février 2012, la Présidente de l'Assemblée des États Parties (« l'Assemblée »), Madame l'Ambassadeur Tiina Intelmann a rencontré des membres du Parlement européen, notamment M. Wolfgang Kreissl-Dörfler, Mme Barbara Lochbihler et d'autres membres du Groupe des Amis de la CPI de différents groupes parlementaires. La Présidente a remercié les parlementaires pour leur solide engagement à l'égard du système du Statut de Rome et le soutien qu'ils ont apporté à la CPI dans les différentes commissions parlementaires auxquelles ils participent, en insistant tout particulièrement sur la nécessité de parvenir à l'universalité du Statut de Rome, sur la coopération effective

avec la CPI et sur la nécessité d'assurer une bonne compréhension de la Cour. Elle a également souligné le rôle essentiel que leurs contacts avec les parlementaires des États Parties et des États observateurs pourraient jouer pour atteindre ces objectifs.

Madame la Présidente Intelmann a également rencontré de hauts fonctionnaires de l'Union européenne, notamment le Secrétaire général adjoint du Service européen pour l'action extérieure, M. Maciej Popowski, le Président du Comité politique et de sécurité, M. Olof Skoog, ainsi que des fonctionnaires de la Commission européenne. La Présidente a remercié l'Union européenne pour son soutien inconditionnel au système du Statut de Rome et a parlé du soutien additionnel que les institutions de l'Union européenne pourraient apporter afin de remédier à certains des problèmes actuellement rencontrés par le système du Statut de Rome.

Au cours de sa présentation au sous-groupe des experts de droit international public de l'Union européenne (COJUR CPI), Madame la Présidente Intelmann a fait connaître aux représentants les résultats de la dixième session de l'Assemblée qui s'est tenue en décembre et elle a énoncé les priorités de son mandat. Il s'agit en particulier d'insister davantage sur le renforcement de la capacité des États à enquêter et poursuivre en justice les crimes pris en compte dans le Statut de Rome, conformément au principe de complémentarité, ainsi que d'accorder une attention toute particulière à l'obtention de l'universalité du Statut de Rome.

Madame la Présidente Intelmann a également rencontré Mme Louise Arbour, Présidente du International Crisis Group, ainsi qu'un groupe d'ONG pour examiner des questions d'intérêt commun.

*Source: Assemblée des États Parties*

## La Présidente de l'Assemblée en visite à La Haye

La Présidente de l'Assemblée des États Parties (« l'Assemblée »), Madame l'Ambassadeur Tiina Intelmann, s'est rendue à La Haye du 29 janvier au 1er février 2012. A l'occasion de sa première visite à La Haye en tant que Présidente de l'Assemblée, Madame Intelmann a rencontré les hauts fonctionnaires de la Cour ainsi que les membres de la communauté diplomatique de La Haye, et eu des échanges informels concernant la coopération des États Parties avec la Cour, ainsi que la façon d'assurer que les procédures soient menées diligemment, notamment à travers d'éventuels amendements au Règlement de procédure et de preuve. La Présidente a également discuté des prévisions budgétaires pour 2013, et du développement d'une approche stratégique dans la préparation du budget annuel.

La Présidente a convié une réunion du Bureau afin de discuter, entre autres, de la désignation des facilitateurs pour les Groupes de Travail du Bureau ainsi que des questions relatives à l'organisation de la onzième session de l'Assemblée.

Enfin, la Présidente Intelmann a visité le Centre de Détention de la CPI avec le Vice-président de l'Assemblée, S.E. M. Markus Börlin.

*Source: Assemblée des États Parties*

## Calendrier

| FÉVRIER 2012 | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **lundi** | **mardi** | **mercredi** | **jeudi** | **vendredi** | **samedi** | **dimanche** |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| Participation du Président, du Procureur adjoint et du Greffier de la Cour à la conférence intitulée " une justice pour tous? Bilan de 10 ans de CPI " et aux événements parallèles à Sydney, en Australie* | | | | | | |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | | | | |

*La CPI tient à exprimer sa reconnaissance pour le soutien financier des organisateurs en vue de la participation de la Cour

Le calendrier est susceptible de changements de dernière minute.